

Demande de DISPENSE

NOM: GERSON Prénom: THOMAS

Année / filière : 2A I.D.P.

L'étudiant dont le statut particulier (art-études, sportif de haut niveau ou entrepreneur) a été reconnu peut demander à l'école d'être dispensé de certaines matières ou UE, dans la limite du nombre d'ECTS attribués au titre de leur statut.

L'étudiant investi dans une activité associative peut demander à l'école d'être dispensé de certaines matières au titre de cet investissement. La demande fait l'objet d'une formalisation préalable, d'un suivi et d'un livrable. Le projet individuel est noté, il ne peut faire l'objet d'un rattrapage. La validation lui attribue, en fonction de la dispense validée par l'école, un maximum de 6 ECTS par an.

Demande de dispense au titre de :

- Redoublant
- Statut de sportif de haut niveau nombre d'ECTS maximum indiqué par le SUAPS :
- Valorisation de l'engagement étudiant indiquer le nombre d'ECTS attribués :
- Statut art-études : maximum 6 ECTS
- Statut « entrepreneur » :
- · Autre: Formation Continue

MATIERE OU UE (mention néant si aucune dispense demandée) ECTS

M.A.P. 57+58

TOTAL ECTS

Avis et signature du responsable d'année ou de filière :

Pour accord, signature de l'élève :

Date: 04/03/2022